## **COMMUNE DE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES

TORSACAR Prefecture

646101160334C20250224-D2025365-DE

DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

délibération : D\_2025\_36\_5

L' an deux mille vingt cinq, le lundi 24 février à 19 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil à la Mairie de TORSAC,

sous la présidence de BREARD Catherine, Le Maire.

Nombre de conseillers en

exercice: 15

Date de convocation du : 19 Février 2025

Présents: 13

<u>Présents</u>: BREARD Catherine, BENETEAU Laurent, BOUCQ Bernard, BRISSEAUD Philippe, SAUMON Didier, VARAS-DIARRA Catherine, TARDY Marie-Line, SURGET Chantal, LABUSSIERE Patricia, GUILBAUD Francis, PERONNAUD Thierry, HENRI

Votants: 14

Audrey, DEPIT NAUZIN Caroline

Pouvoirs:

Objet: Vote des taux d'imposition de 2025

JORAT David a donné pouvoir à PERONNAUD Thierry

Absent(s): GREGOIRE Hervé, JORAT David

Secrétaire de Séance : Marie-Line TARDY

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2025, fixés comme suit :

Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	42.46 %
Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	54,99 %
Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux	7.97 %

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures Pour copie conforme Le Maire, Catherine BREARD

Emis le 24/02/2025, transmis en préfecture et rendu exécutoire le Affiché le.....

